

„ gres dans les établissemens que les Portu-
 „ gais avoient sur la côte d’Afrique, & de
 „ les transporter dans l’Amérique, où on
 „ les emploieroit à exploiter les mines & à
 „ cultiver la terre (a) „.

Pour finir de mettre le lecteur en état de
 juger cette controverse, nous ajouterons le
 passage suivant ; on se rappellera que l’au-
 teur est un Anglican, docteur en théologie
 dans une secte connue par sa haine à tout
 ce qui tient à l’Eglise catholique ; & on aura
 une idée juste du génie & de la bonne foi
 du fabricant des *Incas*. “ C’est encore plus T. II. p. 155.

(a) Nous avons fait voir ailleurs ce qu’il fal-
 loit penser de la traite des Nègres ; nous avons
 apprécié le plus impartialement que nous avons
 pu les exclamations philosophiques que des écri-
 vains modernes ont cru pouvoir substituer aux
 raisonnemens *. Mais il reste vrai, que dans les
 principes de Las-Casas, la traite des Nègres de-
 voit être regardée comme une abomination
 toute autre que la servitude des Américains.
 “ Las-Casas, dit Robertson, par une inconsé-
 „ quence naturelle à ceux qui donnent tête baif-
 „ sée dans un projet, pendant qu’il travailloit à
 „ procurer la liberté à des hommes nés dans une
 „ partie du globe, s’efforçoit d’enchaîner les ha-
 „ bitans d’une autre région ; & dans l’impatien-
 „ ce où il étoit de soustraire les Américains au
 „ joug, il prouva qu’il étoit permis, & même
 „ avantageux, d’en imposer un plus pesant aux
 „ Africains „. Et cela sous prétexte qu’ils étoient
 plus forts ; plaisante raison, pour être conduits
 en esclavage ! heureux les foibles, les hommes
 moux & efféminés, ils sont sûrs de la liberté !
 Mais malheur aux plus forts ! ils iront travailler
 aux mines, fut-ce à trois mille lieues de leur
 patrie.

* Voyez
 le Journal
 du 1. Mars
 1778. p. 325.
 & autres
 cités-là
 même.